



La Salle des Douches

LE 9-9BIS - OIGNIES



DOSSIER DE PRESSE

Contact

Justine FLAHAUT

Responsable de la communication du 9-9bis
justine.flahaut@agglo-henincarvin.fr • 03 21 74 76 92



Communauté d'Agglomération Hénin-Carvin

La Salle des Douches

SOMMAIRE

1 INTRODUCTION.....	P 3
1.1 Le contexte territorial.....	p 3
1.2 Les enjeux	p 4
1.3 Nouveaux espaces, nouveaux usages.....	p 5
2 LE PROJET CULTUREL ET ARTISTIQUE.....	P 6
2.1 Une pépinière artistique.....	p 6
2.2 Des espaces de diffusion et de médiation.....	p 8
2.3 Des espaces à vocation culturelle et économique.....	p 9
3 LE BÂTIMENT DES DOUCHES	P 10
3.1 La réhabilitation.....	p 10
3.2 L'aménagement des espaces.....	p 10
4 EQUIPE, SOUTIEN & FINANCEMENT.....	P 14
5 ANNEXES	P 16
5.1 Fiche technique.....	p 16
5.2 Le projet architectural.....	p 17
5.3 Plans & photos.....	p 20



La Salle des Douches

1 INTRODUCTION

1.1 Le contexte territorial

La Communauté d'Agglomération Hénin-Carvin est située en plein cœur du Bassin minier Nord – Pas de Calais, à une vingtaine de kilomètres au sud de Lille, une quinzaine de kilomètres de Lens et une trentaine de kilomètres au sud d'Arras.

Le diagnostic territorial partagé par la Communauté d'Agglomération et le Département fait apparaître les constats et enjeux suivants :

- la crise économique accroît les phénomènes de pauvreté et d'inégalité au sein de la population ;
- l'agglomération subit encore les stigmates du passé industriel mais elle a fait le choix décisif de la qualité ;
- les dynamiques de développement en matière de culture et d'actions éducatives ne bénéficient pas autant qu'elles le pourraient aux habitants du territoire.

Situé à Oignies, en bordure de l'Autoroute A1, le site minier du 9-9bis a fermé en décembre 1990, clôturant ainsi l'exploitation du charbon dans la région Nord – Pas de Calais.

La Communauté d'Agglomération Hénin-Carvin, propriétaire du site depuis 2003, a décidé de poursuivre sa politique culturelle engagée en 2004 et de transformer l'ancien carreau de fosse en lieu de foisonnement culturel et économique.

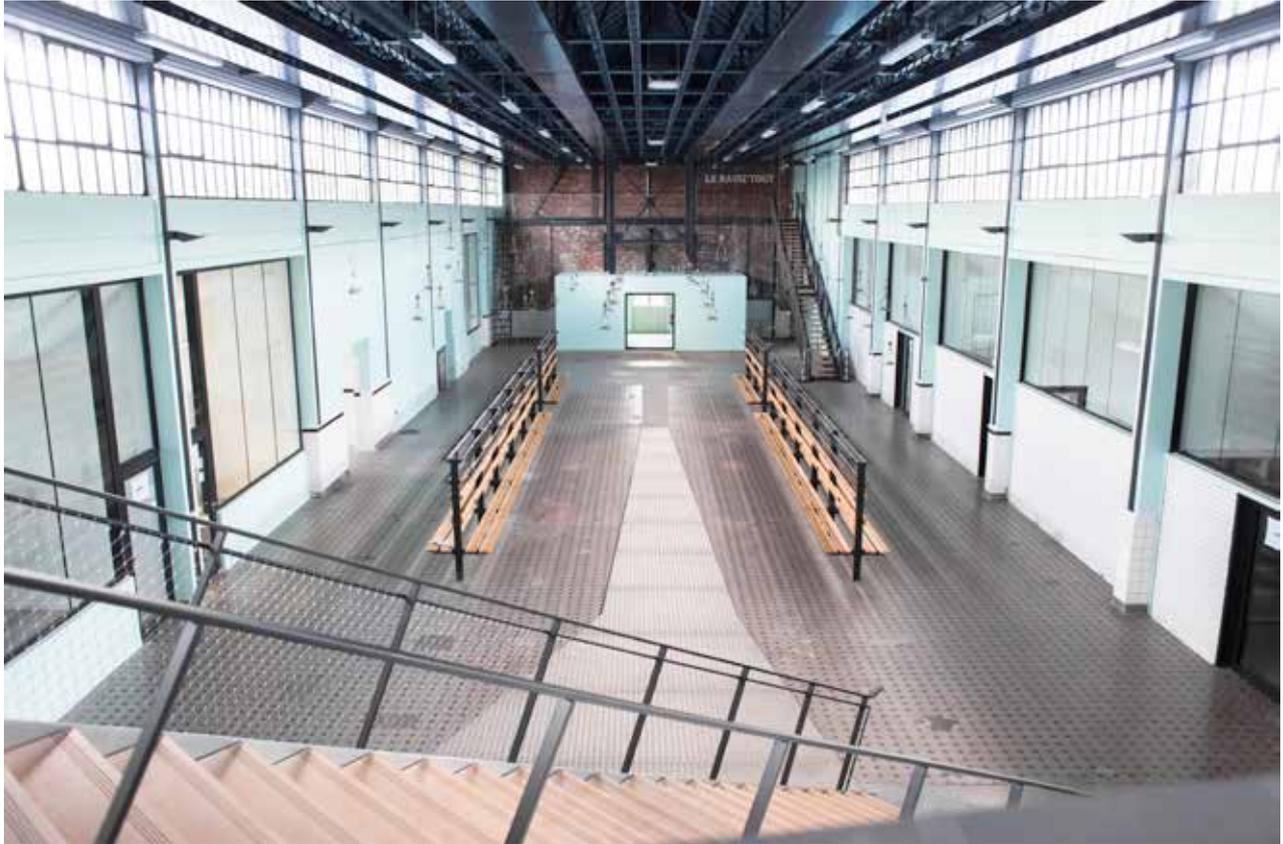
La mise en œuvre du projet 9-9bis s'est construite à partir de deux éléments fondateurs :

• **L'attachement indéniable à l'histoire industrielle du Bassin minier**

L'extraction de la houille a, en effet, façonné le territoire de façon durable et ce, dans un mouvement systémique : économie, organisation urbaine, structure sociale. La volonté d'en garder les traces est tangible même si elle se confronte à un désintérêt et une méconnaissance de cette richesse locale de la part de la population.

• **Un patrimoine musical toujours bien vivant**

La musique est très ancrée sur le territoire avec une dominante "populaire" illustrée par l'importance des musiques actuelles mais également des harmonies et fanfares qui continuent de rythmer la vie culturelle du territoire.



1.2 Les enjeux

Équipement structurant pour le territoire, le 9-9bis vise non seulement à renforcer l'attractivité de ce dernier mais également être un lieu culturel affirmé en région Hauts-de-France.

Il s'articule autour de trois particularités singulières et uniques :

- **Un site patrimonial emblématique**

L'ancien carreau de fosse 9-9bis, classé "Monuments Historiques", est un site d'exception, seul à bénéficier sur le territoire d'un patrimoine industriel minier quasi complet. Il fait l'objet d'un projet de valorisation patrimoniale ambitieux à travers la mise en place d'un parcours muséographique prévu dans les années à venir (Bâtiment des Machines) ;

- **Le Métaphone®**

Salle de spectacles mais également "instrument de musique", inauguré en juin 2013, il permet la diffusion d'œuvres et la composition de créations uniques tournées vers les musiques actuelles et populaires ;

- **Le bâtiment des douches**

Espace de pratiques et d'accompagnement, inauguré aux Journées Européennes du Patrimoine 2016, il accentue une présence artistique quotidienne en lien constant avec le territoire.

La combinaison de ces trois éléments vise à :

- construire des projets artistiques qui lient patrimoine et création ;
- améliorer l'accès et la pratique de la musique ;
- contribuer à la diffusion et aux créations d'œuvres musicales et les rendre accessibles au plus grand nombre ;
- mieux connaître le patrimoine et le valoriser pour favoriser son appropriation par la population ;
- faire du patrimoine un atout touristique et un levier du développement du territoire.

L'ambition est de créer une synergie entre le passé du site et un projet artistique novateur. La reconversion du 9-9bis a ainsi pour objectif, d'écrire une nouvelle page de l'histoire du territoire et du Bassin minier.

Pour cela, les axes de travail prioritaires sont les suivants :

- conservation patrimoniale et histoire vivante ;
- création et diffusion artistique pluridisciplinaire (à dominante musicale) ;
- projet culturel, éducatif au service du territoire ;
- dynamiques entrepreneuriales et développement touristique.

1.3 Nouveaux espaces, nouveaux usages

Le projet du 9-9bis se doit d'être un lieu de fabrique, de vie, un espace de recherche, un terrain d'aventure artistique ouvert à des artistes régulièrement en quête de lieux de travail et de conditions décentes pour la création de leurs œuvres.

La réhabilitation du bâtiment des douches et des anciennes chaufferies, construits dans les années 30, permet d'accueillir de nouveaux usages : studios de répétition, auditorium, plateau de danse, instrumentarium, salles de séminaires, bureaux tout en conservant des éléments patrimoniaux (douches, monte-habits, bancs, faïences...).

Ces nouveaux espaces constituent un élément central du projet du 9-9bis car ils proposent, avant tout, la pratique musicale et patrimoniale.

L'acoustique, les aménagements, l'écriture architecturale globale sont de grande qualité, à l'image de la reconversion du site du 9-9bis.

En résulte un ensemble fonctionnel, défini en étroite collaboration avec le maître d'œuvre, qui offre les meilleures conditions de travail et de répétition à destination des artistes amateurs et professionnels.

La pratique sonore et musicale représente la vocation première du lieu : création du répertoire, répétition, apprentissage ou perfectionnement de la pratique instrumentale individuelle et/ou collective, maquettage en studio, prestations scéniques, etc.

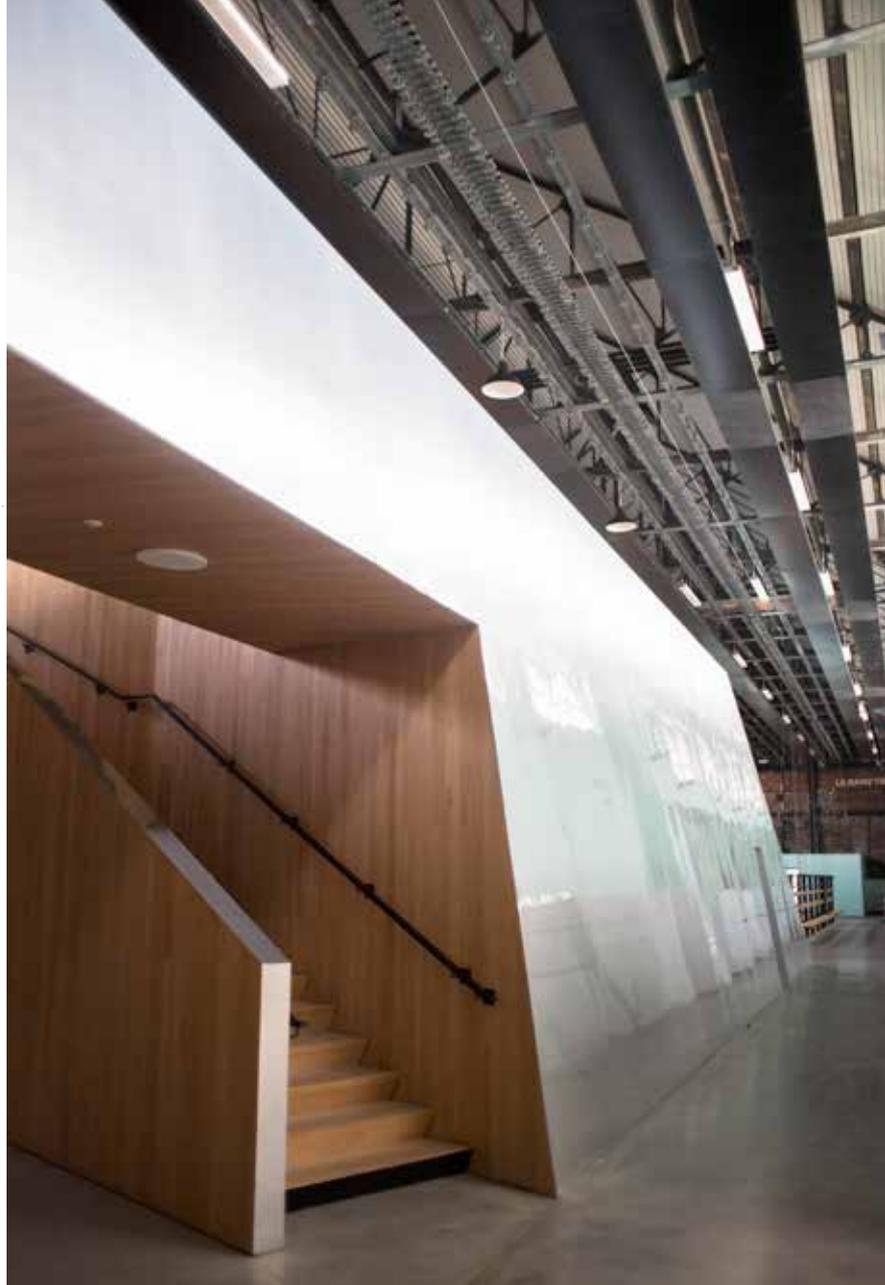
Les Douches offrent également un accompagnement artistique aux musiciens : de l'initiation-découverte à l'enseignement initial collectif, de l'accompagnement de groupes à la résidence d'artistes, du stage de formation continue au projet culturel partenarial partagé.

La salle des douches - Les Pendus – élément patrimonial emblématique du 9-9bis, garde toutefois un lien avec son histoire. Cette valorisation patrimoniale se traduit par :

- la mise à disposition d'un local - Le Relais - pour l'association Accusto Seci, composée d'anciens mineurs et de passionnés ;
- la préservation d'une douche-témoin collective - Les Lavabos ;
- l'accessibilité aux Douches dans le cadre de visites libres/guidées/individuelles/groupes.

Après l'inauguration du Métaphone en juin 2013, cette deuxième avancée dans le développement du projet du 9-9bis répond à trois axes majeurs :

- un soutien aux pratiques artistiques ;
- des espaces complémentaires de diffusion et de médiation ;
- une diversification des recettes propres dans une relation au tissu économique.



2 LE PROJET CULTUREL ET ARTISTIQUE

2.1 Une pépinière artistique

...par des dispositifs d'accompagnement
et de soutien aux pratiques musicales, chorégraphiques et patrimoniales.

Lieu de permanence et de pratique artistiques

L'ouverture des "Douches" complète de façon cohérente le Métaphone, lieu de création et de production et répond aux axes liés à l'apprentissage, la pratique, l'accompagnement et l'ancrage territorial.

L'Auditorium, les Studios et le Balatum (plateau de danse) sont autant d'outils propices à la présence d'artistes sur le site.

• L'Auditorium

Il a vocation à accueillir principalement les projets des classes musique et de pratique amateur collective. Il se révèle aussi un espace pour des artistes en résidence. Les box attenants permettent un travail collectif ou individuel/partiel.

Il peut être le lieu de croisements disciplinaires (musique avec théâtre/danse/vidéo) mais également accueillir le monde associatif et les sociétés musicales dans des dynamiques de projet. Chorales, harmonies orchestres, groupes y trouvent un lien de répétition adéquat lors de la réalisation de projets.

L'Auditorium est aussi un espace d'accueil de formations et de stages de pratiques musicales et peut être complémentaire aux studios pour de la recherche musicale, l'invention de petites formes, et le travail de répétition et de création.

• Les Studios

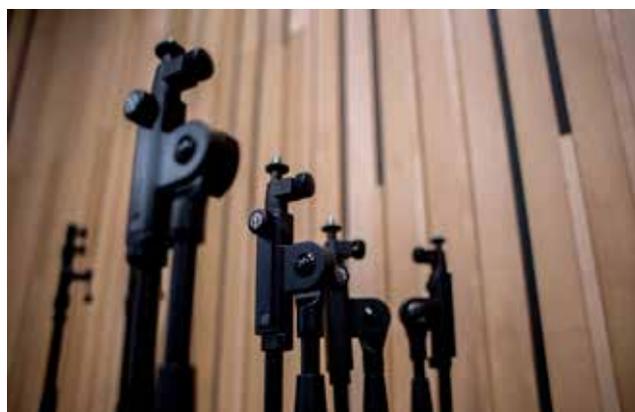
Au nombre de 6, ils permettent aux musiciens amateurs et professionnels de pratiquer les musiques actuelles et populaires dans des espaces adaptés et équipés de matériels de qualité. Les studios sont à la fois des espaces de pratique de loisirs et/ou utilisés à des fins professionnelles pour créer et interpréter un répertoire en vue de préparer un concert ou un enregistrement.

Une régie d'enregistrement est équipée pour réaliser des maquettes. Il s'agit bien, conformément à nos missions, de mettre à disposition de groupes amateurs un moyen de fixer leur musique sur un support à des fins de démarchage et pour faire circuler leurs œuvres auprès du public (à la fin des concerts, via des sites web dédiés comme Myspace).

Il peut aussi répondre au travail de mémoire et de collectage du Pôle Patrimoine et permettre de réaliser des "cartes postales sonores", des compositions pour "Métaphone Instrument" et tout support audio nécessaire aux développements des projets développés par le 9-9bis.

Ces espaces permettent aussi de mener :

- des ateliers musicaux et patrimoniaux dans le cadre des axes éducatifs portés par le 9-9bis ;
- une pratique artistique quels que soient l'âge et les horaires : classes "musique et patrimoine", ateliers pour adultes, etc.



• Le Balatum

Ce plateau de danse a une vocation multiple mais sa destination est prioritairement ciblée en direction des formes d'expression dans le champ des cultures urbaines.

Ce plateau participe à soutenir les initiatives de renouvellement des pratiques de création favorisant le lien entre les artistes, l'espace public et les usagers.

Il répond également aux projets transversaux musique/danse ou danse/patrimoine dans le cadre de résidences et se révèle un espace privilégié pour le travail de la voix ou de la pratique des percussions corporelles, dans le cadre des actions éducatives.



• L'Atelier

Cette salle vient améliorer les conditions d'accueil et donc d'apprentissage pour les enfants.

Sa destination est de recevoir du public scolaire pour des ateliers en sous-groupe de pratiques musicales/vocales et patrimoniales.



Ouverture

Les Studios, l'Auditorium et le Balatum sont ouverts à tous : musiciens/danseurs en individuel et en groupes, débutants et expérimentés, amateurs et professionnels, jeunes et moins jeunes...

Les Studios et le Balatum sont systématiquement ouverts de début janvier à fin décembre (hors mois d'août et vacances de Noël) avec du personnel dédié.

- Mercredi : 14.00 > 23.00

- Jeudi : 17.00 > 23.00

- Vendredi : 17.00 > 23.00

- Samedi : 14.00 > 18.00

Lieu de ressources, de conseils

Musiciens, danseurs amateurs et professionnels, amateurs du patrimoine, porteurs de projets, étudiants, mélomanes, curieux peuvent être reçus, renseignés, informés, sensibilisés sur les enjeux artistiques, techniques, administratifs, juridiques et pratiques des musiques actuelles et patrimoniales.

2.2 Des espaces de diffusion et de médiation

...complémentaires au Métaphone et au futur "Bâtiment des Machines"

• L'Auditorium

L'Auditorium de 58 places est un lieu de diffusion à part entière, à la fois indispensable et complémentaire au Métaphone. C'est un lieu ouvert avec une programmation pluridisciplinaire destinée aux adultes et aux enfants.

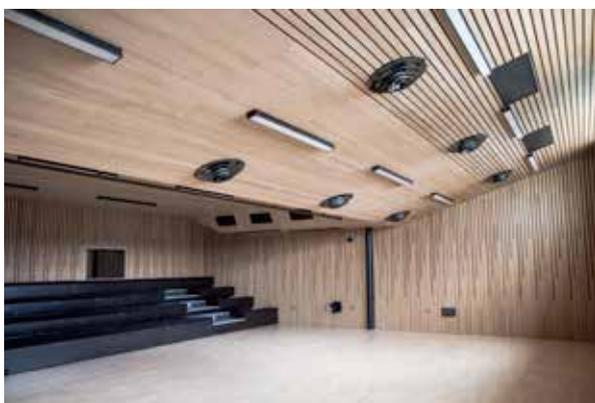
Cependant, trois axes artistiques prédominent pour apporter une complémentarité au Métaphone :

- la proposition de spectacles à destination du "jeune public" ;
- la valorisation des groupes régionaux amateurs et professionnels ;
- la présentation d'esthétiques peu valorisées (jazz, musiques du monde etc).

Dès le mois d'octobre 2016, un spectacle mensuel est proposé à destination du jeune public, les mercredis après-midis.

Les esthétiques artistiques privilégiées pour les spectacles Jeune Public sont orientées sur la musique et le patrimoine, axes majeurs du projet 9-9bis.

En outre, ils s'inscrivent dans une complémentarité avec les autres espaces culturels présents sur le territoire qui programment également des spectacles jeune public : contes, théâtre, marionnettes, etc.



• Les Pendus et les Lavabos

À l'origine, ces espaces étaient uniquement destinés à la visite pour des groupes mais compte-tenu du report de la réhabilitation du Bâtiment des Machines, les espaces d'accueil de la salle des douches peuvent être considérés comme des espaces de préfiguration.

La présentation d'expositions est également prévue. Il s'agit d'initier une dynamique d'expositions temporaires annuelles qui constituent un élément de la programmation du Pôle Patrimoine du 9-9bis et d'inscrire la programmation d'expositions en préfiguration de la réalisation du parcours patrimonial dans le Bâtiment des Machines et de son espace d'expositions temporaires.



2.3 Des espaces à vocation culturelle et économique



• Les Chaufferies

Une salle de séminaire – la Grande Chaufferie - et deux salles de réunion – Chaufferie Haute/Chaufferie Basse, offrent des espaces propices à l'organisation de formations, colloques ou séminaires.

La position de barycentre régional et l'insertion du 9-9bis dans les réseaux locaux, régionaux et nationaux lui permettent d'organiser ou d'accueillir, à son initiative ou en partenariat, différents types d'actions : stages, formations, colloques patrimoniaux ou musicaux, stages pratiques d'étudiants, réunions du réseau R.A.O.U.L. (Réseau Musiques Actuelles Nord - Pas de Calais), etc.

Ces espaces sont également voués à la commercialisation pour les collectivités et les entreprises. Ils privilégient la création de relations étroites avec des entreprises dans le cadre d'un Club d'Entreprises.

La salle de séminaire peut être également utilisée pour y accueillir des installations dans le cadre des temps forts du 9-9bis.

3 LE BÂTIMENT DES DOUCHES

3.1 La réhabilitation

La Communauté d'Agglomération Hénin-Carvin, maître d'ouvrage et le cabinet d'architecture Hérault et Arnod, maître d'œuvre, ont lancé les travaux de la salle des douches, de l'atelier et des chaufferies en juin 2014.

D'une durée de 23 mois, ces travaux ont permis la transformation et la restauration des lieux avec notamment l'implantation de nouveaux espaces :

- espaces de séminaires dans les chaufferies ;
- plusieurs salles dédiées à la pratique artistique et patrimoniale dans la salle des douches ;
- sans oublier les salles de montage et plateau pour la télévision locale ILTV dans l'ancien atelier (espaces gérés directement par la Communauté d'Agglomération Hénin-Carvin et indépendants du projet du 9-9bis).

Couvresseurs, menuisiers, plâtriers, peintres, charpentiers, maçons, électriciens, plombiers... Des dizaines de corps de métiers ont participé à la transformation du lieu avec au total une centaine d'ouvriers présents à différentes étapes du chantier.

Par ailleurs, le maître d'œuvre et le maître d'ouvrage ont travaillé étroitement avec les services de la Direction Régionale des Affaires Culturelles afin de préserver l'intégrité et la richesse patrimoniale des lieux tout en les faisant évoluer vers leur nouvel usage.

En effet, le principe architectural développé par le cabinet Hérault et Arnod a respecté au maximum les bâtiments existants. Il a permis de conserver la structure existante des bâtiments avec un système de "boîte dans la boîte" qui laisse différents éléments patrimoniaux apparents, à l'image des ponts roulants, des supports des crochets de la salle des douches, des fenêtres, des charpentes ou encore des murs de briques.



3.3 L'aménagement des espaces

Espaces de pratiques et de diffusion

• L'Auditorium

Il propose un plateau à niveau 0 de 100m². Constitué d'un gradin mobile de 58 places, il est non seulement un espace de pratique collective mais également un lieu de diffusion avec un espace public d'une jauge maximale de 100 personnes. Il est complété par quatre box séparés entre eux mais en communication directe grâce à des baies vitrées.

Cet espace est directement accessible de l'extérieur pour permettre la répétition de formations instrumentales le week-end ou en soirée en accès libre avec accompagnement.

L'Instrumentarium, box de rangement de 55m², situé à proximité de l'Auditorium, permet le stockage du parc instrumental dédié aux classes musique assuré par une température et une hygrométrie stables.

• Les Studios

- 1 studio de 64 m² pour la pratique collective instrumentale des grandes formations ;
- 2 studios de 28 m² pour la pratique collective instrumentale amplifiée de petites formations ;
- 2 studio de 19 m² pour la pratique collective instrumentale amplifiée de moyennes formations de 6 membres ;
- 1 cabine studio de 11 m² qui sert la fois de studio de pratique individuelle ou de cabine d'enregistrement des voix. Ce studio est dédié aux artistes en solo, ou en duo, à l'enregistrement de voix parlées ou chantées, aux instruments acoustiques, aux cours.



Ces studios sont insonorisés et isolés phoniquement entre eux. Ils sont équipés de 4 kits backline standards (basse, guitare, batterie et chant) et de petits systèmes de mixage.

Le traitement acoustique appliqué (plancher sur ressort, laine de roche, panneaux acoustiques modulable) permet un travail musical de qualité.

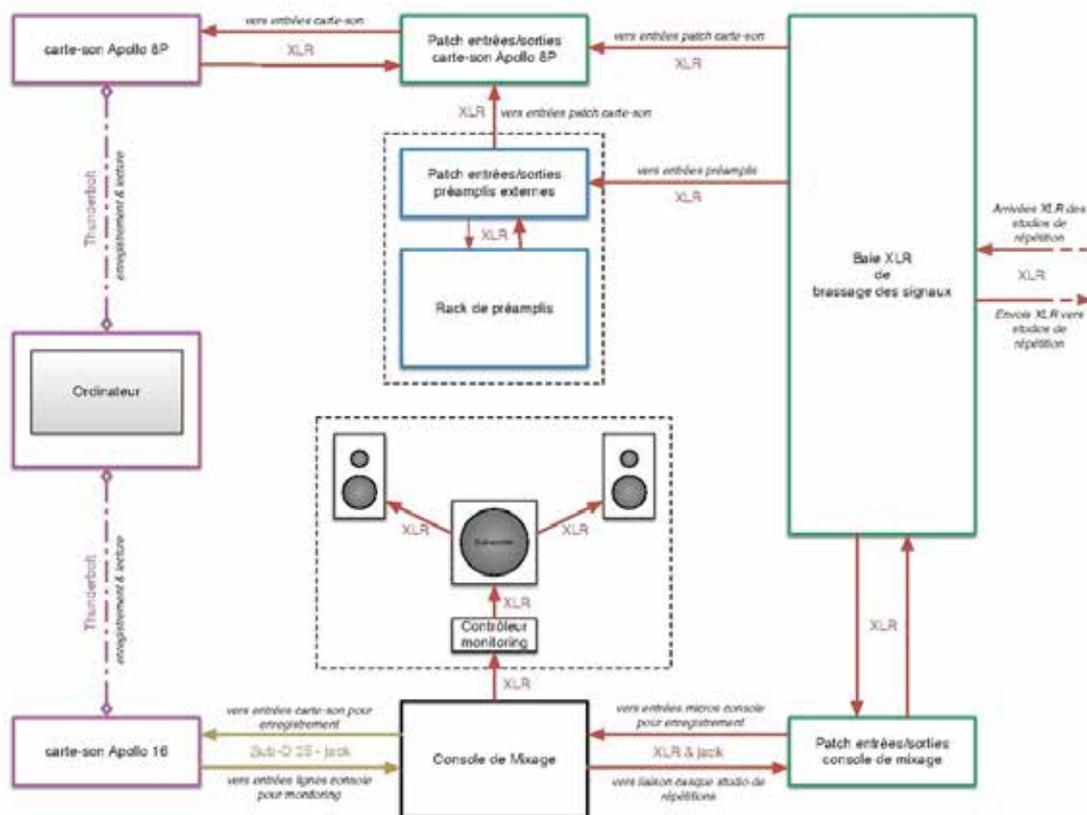
Des consignes, situées dans les anciennes douches des cadres, complètent ces espaces. Elles permettent aux musiciens de stocker, de manière provisoire, leurs instruments (guitares, percussions, amplis, etc.) dans des casiers fermant à clef. Ces locaux sont en relation directe avec l'espace d'accueil et de détente de 78m².

1 régie d'enregistrement et de Musique Assistée par Ordinateur (M.A.O)

Principalement destiné aux artistes amateurs, ce studio de 20 m² est dédié à la composition musicale informatisée ainsi qu'à l'enregistrement de l'ensemble des sources musicales produites dans l'équipement. Véritable carrefour technique et audio de l'établissement, il s'impose comme la pierre angulaire pour le travail du son. Relié aux autres studios et à l'Auditorium, il permet des captations sonores pour l'élaboration de maquettes, d'enregistrement live etc.

Grâce à de larges baies vitrées, ce studio bénéficie d'une vue directe sur le grand studio de 64 m² et sur l'un des studios de 28 m².

Synoptique du système d'enregistrement :



• Le Comptoir (accueil studios)

Cet espace de 40m², situé dans l'environnement immédiat des studios, doit permettre aux musiciens de se rencontrer et de bénéficier d'un véritable lieu de convivialité, dans lequel ils pourront confronter leurs points de vue et leurs pratiques.

L'ensemble des studios sera encadré par une personne chargée de l'accueil et de l'accompagnement des musiciens. Son poste de travail sera localisé physiquement dans cet espace d'accueil et de détente.

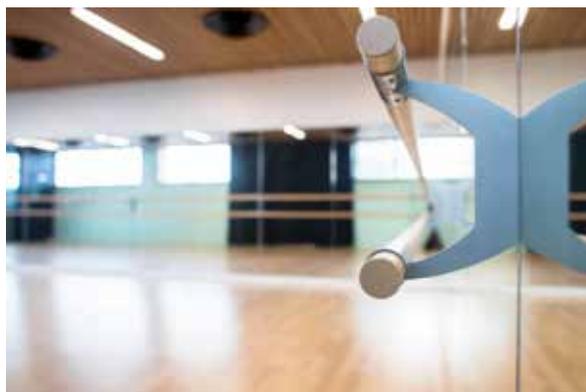
Cette entité fonctionnelle des studios bénéficie d'un accès indépendant pour répondre à la spécificité des heures d'ouverture prévue plutôt en soirée. L'accès depuis l'extérieur sera commandé et contrôlé par la personne responsable du pôle et travaillant dans ce lieu.



• Le Balatum

Cette salle d'évolution corporelle de 82m² est équipée de miroirs et de barres de danse.

Avant d'accéder à cet espace de pratique, se situe La Mezzanine, véritable espace ouvert qui fait office de lieu de détente principalement destiné aux publics en résidence.



• L'Atelier

Les Pôles Musique et Patrimoine du 9-9bis mènent des actions en direction des jeunes publics, à travers la mise en place de visites et d'ateliers de découverte. L'Atelier vise à accueillir ces publics, en temps scolaire, hors temps scolaire ou en individuel. Cet espace pédagogique de 52m² est modulable ; il peut être séparé en deux grâce à un rideau isophonique.

• Les Pendus

Au regard de sa superficie (800m²), de sa grande capacité d'accueil et de son aspect historique magnifiquement préservé, Les Pendus se révèlent, par excellence, un lieu d'expositions temporaires et de diffusion.

Espace emblématique d'un carreau de fosse, la salle des douches ou "salle des pendus" était le vestiaire des mineurs qui pouvaient ainsi se changer et se laver sur place. Ils suspendaient leurs vêtements par des crochets et les hissaient à l'aide d'une chaînette.

Cet espace a fait l'objet d'un traitement architectural à minima. Une partie des bancs et des crochets d'origine a été préservée. En toute logique, Les Pendus représentent une étape incontournable dans la valorisation patrimoniale et historique du site. C'est pourquoi, elle est accessible aussi bien aux groupes encadrés par le Pôle Patrimoine du 9-9bis qu'au public individuel qui, en toute autonomie, pourra, à travers une large baie, découvrir cet espace sans pouvoir pénétrer dans les bureaux.

Le Raviz'tout, espace situé au-dessus de la porte d'entrée d'origine de la salle des douches, a été aménagé sur la passerelle existante et permet de donner un point de vue original sur la salle et son système d'accroche.



Espaces de séminaires

- **La Grande Chaufferie**, salle de séminaires de 184 m², dispose de 120 places assises.

- **La Chaufferie Basse** et **la Chaufferie Haute**, salles de réunion superposées et respectivement de 38m² et de 49 m²



Espaces administratifs

- **Les bureaux** de l'équipe du 9-9bis, au nombre de 12, investissent les anciennes douches collectives sur les côtés latéraux des Pendus.

- **Le Relais**

Composée d'anciens mineurs et de passionnés, l'Association ACCUSTO SECI, créée en 1993, a contribué à la préservation du 9-9bis. Depuis plus de 20 ans, elle restaure et valorise les machines du site. Présente chaque lundi pour continuer son action, l'association participe également aux temps forts et à certaines visites du 9-9bis pour transmettre sa mémoire humaine et technique.

Sa présence est emblématique de la mutation et la réhabilitation du site dans le respect et la continuité de son histoire. C'est pourquoi, la mise à disposition d'un local de 11 m² pour l'association, situé à l'entrée de la salle des douches, est un symbole fort du respect de cette mémoire minière.



4 EQUIPE, SOUTIEN ET FINANCEMENT

4.1 Equipe

Le 9-9bis est constitué d'une équipe de 21 permanents :

- **Direction générale et artistique** : Olivier GALAN
- **Assistante de direction** : Oriane ZOLTEK
- **Direction administrative et financière** : Lucile CHELOUTI
- **Chargée de gestion administrative et financière** : Cédrique BIZART
- **Chargée de production** : Bérangère JONET
- **Direction technique** :
- **Régisseuse principale** : Mylène TRAP
- **Régisseur technique** : Jérémy MACIAS
- **Directrice de la communication** : Justine FLAHAUT
- **Graphiste** : Claude TEPLIK
- **Chargée de communication/diffusion** : Alice GONSOLIN
- **Responsable du Pôle Musique** : Valéry DESMARETS
- **Chargé de l'accompagnement artistique et des pratiques amateurs** : Maxime SZCZEPANEK
- **Musiciens intervenants** : Elodie CHRISTELLE, Estelle DELEAU, Alexandre NOCLAIN, Maryline PRUVOST
- **Responsable du Pôle Patrimoine** : Emile ALLENDER
- **Chargée des actions éducations Patrimoine** : Hélène LELEU
- **Médiatrice du patrimoine** : Sophie HUCK
- **Chargée du développement des publics & coordinatrice CLEA** : Nolwen TREUSSIÉ

Le développement du projet du 9-9bis nécessite, à compter de la rentrée 2016-2017, la consolidation d'un emploi (chargé de l'accompagnement artistique et des pratiques amateurs) et la création de 5 postes :

- régisseur de studios ;
- chargé de la médiation patrimoniale (mi-temps) ;
- chargé de location, de partenariats et de mécénat ;
- chargé d'accueil et de billetterie (mi-temps) ;
- chargé du développement des projets artistiques professionnels.

4. 2 Soutien et financement

Le 9-9bis est un projet initié et porté par la Communauté d'Agglomération Hénin-Carvin.
Le site a été cédé pour 1€ symbolique par les Charbonnages de France à la communauté d'agglomération en 2003.

Investissement global : 27 511 364€
(Les Terrasses du Métaphone / Le Métaphone / La salle des douches / Le Bâtiment des Machines et extérieurs)

Coût de réalisation du Bâtiment des Douches : 9 500 000€
(études + travaux hors ILTV et château d'eau)

FINANCEURS

Conseil régional Nord – Pas de Calais Picardie : 3 600 000€

FEDER : 1 312 970€

Etat (FNADT - Fonds national pour l'aménagement et le développement du territoire) : 1 000 000€

Conseil départemental du Pas-de-Calais : 250 000€



5 ANNEXES

5.1 Fiche technique

Lieu

- Site des fosses 9 et 9bis - Oignies (Pas-de-Calais)

Maîtrise d'ouvrage

- Communauté d'Agglomération d'Hénin-Carvin - CAHC

Maîtrise d'oeuvre

- Hérault Arnod Architectes, mandataire
Matthieu Ballarin, chef de projet, Laëtitia Capuano
- Cotraitants :
Cap Paysages, paysagiste,
Michel Forgue, ingénieur économiste.
- Sous-traitants HA :
Maurice Auffret, acousticien,
Batiserf, structure,
Nicolas Ingénierie, fluides.

Surface

- 3 578 m² S.Plancher

Coût travaux

- 9 M€ HT

Calendrier général

- Lauréat étude de définition décembre 2005
- TC1 - aménagements paysagers : réalisation entre 2009 et 2013
- TC2 - ensemble de la Salle des Douches : début chantier juin 2014, livraison été 2016
- TC3 - bâtiment des machines : études réalisées
- TC5 - Le Métaphone® : début travaux janvier 2011, livraison mai 2013

Caractéristiques principales

- TC1 - BT01 : bureaux locatifs
- TC2 - Ensemble de la Salle des Douches : plateau de studios de montage ILTV, salles de séminaires, salles de cours et de répétition de musique et danse, studios d'enregistrement, administration générale du site
- TC3 - Bâtiment des Machines : accueil général du site, parcours patrimonial scénographié, galerie sonore, café-concert et restaurant, cuisine
- TC5 : Le Métaphone® : salle de concert de 500 à 1000 places, loges, dépôts, aménagement pour concerts extérieurs

HOLBAT Démolition - Maçonneries

SNA Couverture – Zinguerie – Etanchéité

LOISON Charpente Métallique – Serrurerie-Métallerie /Menuiseries métalliques

CDI Sol minéral coulé

SDI Partitions et finitions

BONNEL CVC plomberie sanitaire

EIFFAGE ENERGIE TERTIAIRE NORD Electricité CFO / Cfa

SCHINDLER Appareils élévateurs

Gpmt EUROVIA – BONNET Paysage – VRD

IERA Peinture – Revêtement de sols

5.2 Le projet architectural



RECONVERSION DU SITE DES FOSSES 9-9BIS À OIGNIES

La réhabilitation et la transformation de l'ensemble du bâtiment de "la Salle des Douches" fait partie d'un projet beaucoup plus vaste : celui de reconversion de l'ensemble du site des Fosses 9-9bis à Oignies.

La mine de charbon d'Oignies a définitivement fermé en 1990 laissant les bâtiments, superbes monuments industriels réalisés au début du XX^{ème} siècle.

La reconversion du site a été initiée en 2005 par la restauration des façades par l'architecte en chef des Monuments Historiques, et le concours portant sur l'ensemble du site des Fosses 9-9bis remporté par Hérault Arnod Architectes.

La procédure portait dans un premier temps sur la définition d'un programme, dans un deuxième temps sur sa formalisation architecturale. Au départ, la demande de la Communauté d'Agglomération d'Hénin-Carvin était très large : "Vivre, travailler, créer dans un parc, le capital humain comme support d'un nouveau développement, une démarche environnementale exemplaire".

L'équipe de maîtrise d'œuvre a proposé un programme visant à reconvertir le site autour du thème de la musique et du son contemporain. Cette idée s'est imposée après une analyse du passé minier du site, du point de vue social et historique mais aussi de la relation forte des habitants de la région à la

musique, des traditions musicales (les fanfares) et de la pratique très vivante des musiques actuelles.

L'objectif de la démarche était de redonner une image positive du 9-9bis à travers un projet culturel, afin de rendre les lieux attractifs à nouveau et d'aider à relancer l'activité économique.

Changer l'image : la transformation passe par la revalorisation des bâtiments existants qui sont conservés avec toutes les machines d'origine et par des architectures contemporaines innovantes.

Changer l'usage : après avoir été soumis au bruit de la mine et des machines, le site est aujourd'hui dédié à la musique et au son contemporain, visant à transformer ce qui était une nuisance en une thématique créative et tournée vers l'avenir.

La règle du jeu du projet du 9-9bis est claire : toutes les constructions neuves (le Métaphone) sont d'une écriture contemporaine et innovante, en revanche le patrimoine existant (le Bâtiment des Machines, l'ensemble de la Salle des Pendus) est respecté, les façades sont laissées en l'état et toutes les interventions contemporaines à l'intérieur sont réversibles, laissant la possibilité dans le futur de revenir à l'état initial des bâtiments.

L'ensemble du 9-9bis fait partie du Bassin Minier, inscrit en 2012 au Patrimoine Mondial de l'Unesco au titre de Paysage Culturel Vivant.

Les travaux de reconversion du site sont aujourd'hui terminés à l'exception du Bâtiment des Machines dont la réhabilitation viendra parachever l'ensemble.

AMÉNAGEMENT PAYSAGER (2009-2013)



La reconversion du site, avant les constructions, a commencé avec les aménagements paysagers.

L'entrée principale du site, initialement placée côté ville, est complétée par un nouvel accès depuis l'autoroute, qui met en scène les chevalements et le Métaphone®. L'aménagement de cette nouvelle route crée des séquences progressives : on traverse un vallon planté d'arbres, puis on découvre le parc à bois et, au loin, les chevalements et le Métaphone®, dans l'axe de la voie.

L'aménagement de l'esplanade entre l'ensemble classé Monument Historique (Bâtiment des Machines et chevalements) et l'ensemble inscrit (le bâtiment administratif et la Salle des Pendus) a initié la revalorisation du site.

L'esplanade comprend une voie réservée aux bus et un large espace piéton planté de Métaséquoïas. L'esplanade est longée de noues d'infiltration, plantée de carex d'un côté et sous forme de talus enherbé avec caniveau en pierre de l'autre.

La place du Carreau est traitée avec les mêmes matériaux que l'esplanade.

Le Parvis des Concerts est aménagé à la convergence du Métaphone et du Carreau, il permet l'organisation de concerts extérieurs.

LES TERRASSES DU MÉTAPHONE (2010)



Un petit quartier tertiaire est prévu à proximité des bâtiments patrimoniaux.

L'architecture du premier immeuble de bureaux, Les Terrasses du Métaphone, naît de l'emboîtement d'un petit bâtiment existant avec un nouvel élément qui vient en porte-à-faux au-dessus du toit de tuiles. Le bâtiment ancien se reflète dans la façade et la sous-face du porte-à-faux habillées d'inox poli, créant une ambiguïté de la limite entre l'ancien et le contemporain.

LE MÉTAPHONE (2013)



Le Métaphone® est à la fois une salle de concert et un instrument de musique urbain dont les façades produisent et diffusent des sons à l'extérieur, en liaison avec des jeux de lumière. Il est la clef de voûte contemporaine de l'ensemble, il synthétise la nouvelle vocation musicale et sonore du site. Architecture de matières, de sons et de lumières, c'est l'espace emblématique du 9-9bis.

La salle de concert et ses annexes sont contenues dans un volume de béton noir, lui-même enveloppé d'une structure en acier recouverte d'une peau légère constituée d'écailles de matériaux divers : verre clair et dépoli, acier Corten, bois. Cette enveloppe d'écailles s'avance et s'ouvre au-dessus de l'esplanade, formant un large porche qui protège l'entrée et la terrasse. Entre le volume en béton et la peau d'écailles, fixées sur une fine structure métallique, des passerelles techniques permettent d'installer et d'entretenir le matériel pour le son et la lumière. Sur le toit, la trame des écailles est prolongée par une surface 600 m² de cellules photovoltaïques intégrées. Sous le

porche, la cabine de commande de l'instrument est mise en scène, volume rouge qui surgit de la façade noire.

A l'intérieur, la salle est modulable, pouvant recevoir 500 personnes en configuration "assis" et 1000 personnes en configuration "assis/debout".

L'ENSEMBLE CLASSÉ DU CARREAU

A l'intérieur du bâtiment, classé Monument Historique, toutes les machines sont conservées, intactes. Le programme comprend l'accueil général du site, un café-concert et restaurant, un parcours patrimonial racontant l'histoire du site et le fonctionnement des machines, et une galerie de création sonore et visuelle.

Les études du Bâtiment des Machines sont terminées, le chantier devrait démarrer prochainement.

RECONVERSION DE L'ENSEMBLE DE LA SALLE DES DOUCHES (2016)

Cet ensemble de bâtiments est inscrit à l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques. Il est aujourd'hui reconverti pour recevoir le plateau et les studios de montage d'ILTV (la télévision locale), des salles de séminaire, l'administration du site et le pôle musical, qui comprend des studios d'enregistrement ainsi que des salles de cours et de répétition de musique et de danse.

Les bâtiments accolés les uns aux autres qui forment cet ensemble éclectique ont été construits à des époques différentes, entre 1928 et 1970 : bâtiment de bureau et atelier (1928), puis salle des douches et chaufferies (1931-32), suivis d'un autre atelier, de l'extension de la salle des douches et des douches des cadres (1965/70).

Les façades sont en briques, les modénatures variables selon l'époque de construction. Les toitures sont en tuiles mécaniques à l'exception des chaufferies, en plaques de ciment ondulées. Les enveloppes extérieures ont été restaurées en 2005 et n'ont pas subi de modifications, mise à part la réfection de certaines toitures et verrières.

Conformément à l'esprit du projet du 9-9bis ce qui existe est respecté, les façades sont laissées en l'état, et toutes les interventions contemporaines à l'intérieur sont réversibles, laissant la possibilité dans le futur de revenir à l'état initial des bâtiments. Les nouvelles fonctions s'installent comme une "nouvelle couche", celle d'aujourd'hui, la rudesse et la beauté des espaces sont conservées autant que cela est possible.

Les nouvelles fonctions à installer dans les espaces existants demandent une partition différente, la création de salles plus petites et plus nombreuses. Pour créer ces salles, la démarche consiste à "meubler" plutôt que de cloisonner, les nouveaux espaces fermés nécessaires sont regroupés dans de gros "meubles" bien différenciés, afin d'éviter toute ambiguïté entre ce qui préexiste et ce que l'on rajoute. Les "meubles" qui contiennent les nouvelles salles sont réalisés en ossature légère en métal ou, par endroits, en blocs de ciment, et pourront être aisément démontés dans le futur si l'on souhaite revenir à l'état initial des volumes.

La salle des douches (salle des pendus)

C'est une longue nef de 70m de long dont le volume est ouvert sur toute la hauteur. Il laisse voir la charpente métallique et un "gril" destiné à recevoir les systèmes de poulies auxquelles étaient suspendus les effets des mineurs (les "pendus"). De grandes baies en partie haute assurent l'éclairage naturel. De part et d'autre de la nef des salles plus basses accueillent les douches collectives.

Les murs de la nef sont repeints en vert d'eau, qui était la couleur d'origine.

Un nouveau volume est construit dans l'espace de la nef, il est habillé de plaques d'aluminium poli qui reflètent les matériaux environnants. Cette boîte accueille la salle de répétition d'orchestre, l'instrumentarium et des studios de répétition au RDC, un espace de repos et la salle de danse à l'étage, avec vue panoramique sur la nef. Le dessin du "meuble" permet de garder la perspective sur toute la longueur de la salle.

Dans les anciennes douches sont installés les bureaux de l'équipe du 9-9bis.

Le bâtiment des douches des cadres, dont la valeur patrimoniale est moindre, est réaménagé en studios d'enregistrement.

Dans chaque bâtiment des modules de douches sont laissés en l'état, comme témoin de l'époque du fonctionnement de la mine.

Les salles de séminaire

Ce petit ensemble, aménagé dans les anciennes chaufferies, comprend deux espaces, l'un avec l'accueil et deux salles de formation, l'autre aménagé en une grande salle de conférence. La grande salle occupe tout le volume de l'un des bâtiments. Son traitement est brut et minimal : les fenêtres sont doublées à l'intérieur et gardent leur aspect extérieur, le sol est en béton, la charpente apparente et les murs sont laissés en l'état, avec leurs traces d'usage.

Dans le deuxième bâtiment est construite une "boîte dans la boîte" décollée des parois de la toiture de l'existant, elle est habillée d'aluminium poli qui réfléchit la brique des murs. Ce volume abrite l'accueil et deux salles de formation.

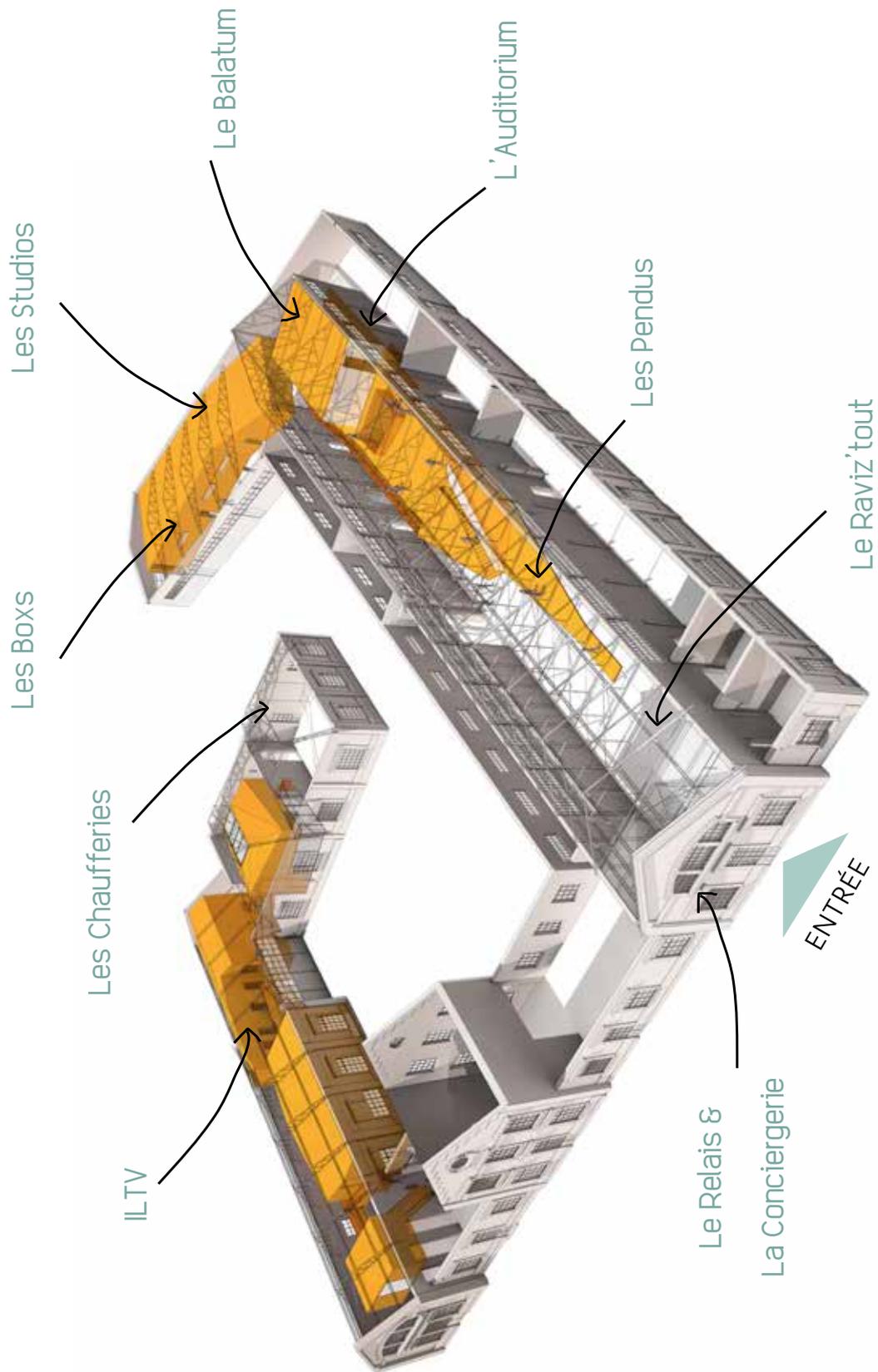
Le plateau et les studios de télévision

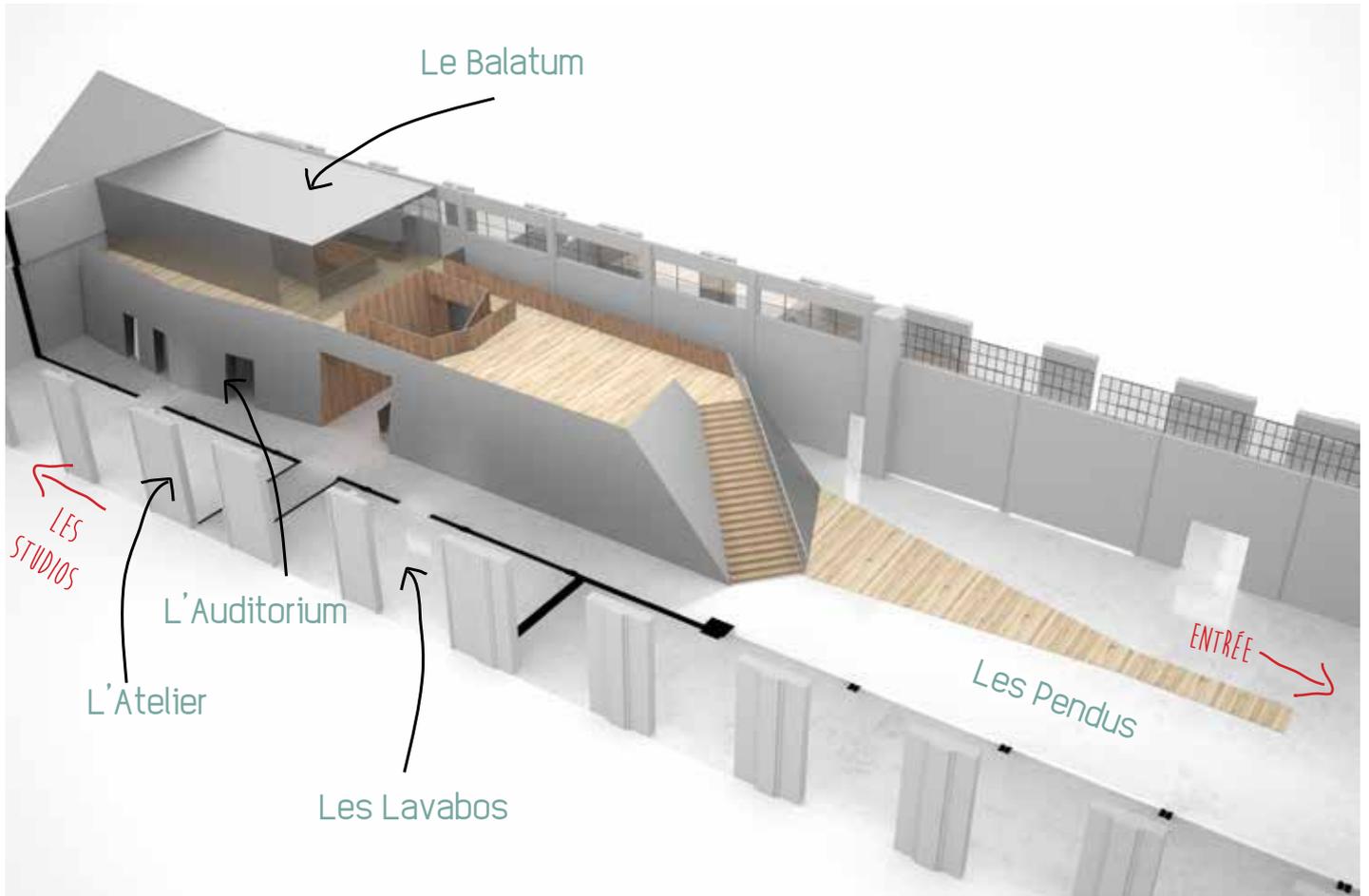
L'un des anciens ateliers accueille le plateau TV construit là encore comme une "boîte dans la boîte", une salle de réunion partagée avec les bureaux du Bassin Minier et le catering, volume suspendu au-dessus de l'espace du hall.

Dans l'autre atelier sont aménagés les studios de montage et les locaux techniques.

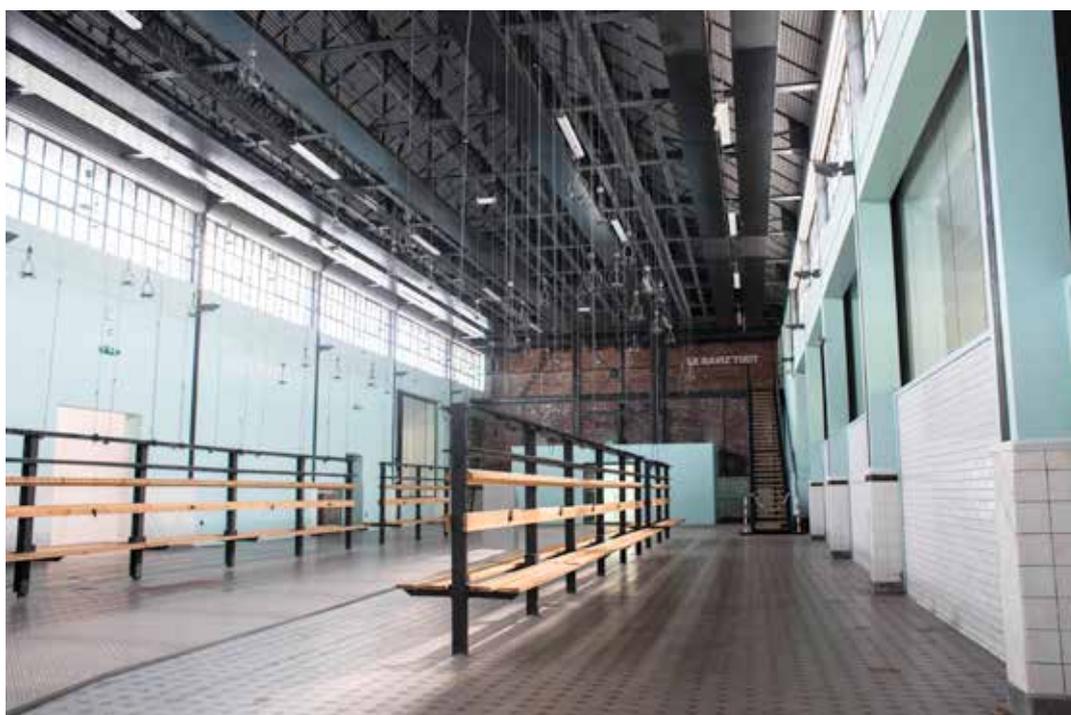
A l'étage, une passerelle ouverte relie les différents éléments fonctionnels et permet la liaison avec l'ascenseur des salles de formation.

5.3 Plans & photos





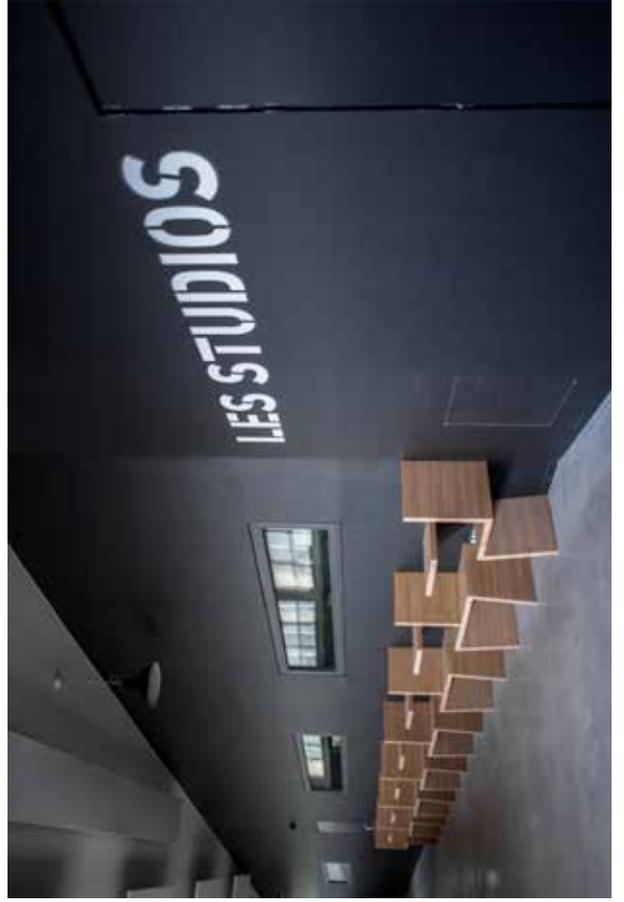
Les Pendus



Les Lavabos



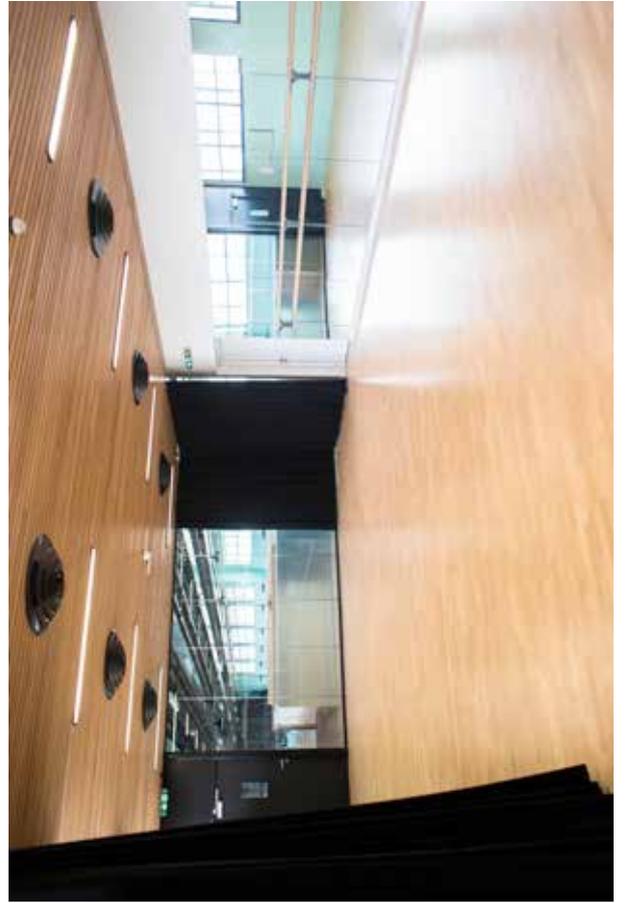
Les Studios



L'Auditorium



Le Balatum



Les Chaufferies

